

## Délibération n°2025-11-125

Date de convocation : 07 novembre 2025

Conseillers en exercice : 45	Présents : 40	Votants : 45
------------------------------	---------------	--------------

### **Rapport d'activité annuel 2024 du Syndicat de bassin de l'Elorn**

L'an deux mil vingt-cinq, le 17 du mois de novembre à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au pôle communautaire, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents

M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. JEZEQUEL Sébastien, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme KERVELLA Julie

Ont donné  
procuration

M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine  
M. DUFFORT Jean-Philippe à Mme CARRER Bernadette  
M. PERVES Daniel à Mme CLAISSE Laurence  
Mme ABAZIOU Nadine à M. SALIOU Louis  
Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert

Absent(s)

/

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme CLAISSE Laurence

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, en particulier ses articles L.5211-39, L.2224-5 et L.1411-13 ;  
Vu le Code de l'Environnement, en particulier son article L.211-7 (items 1, 2, 5 et 8) ;  
Vu le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux (SDAGE) du bassin Loire Bretagne ;  
Vu le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Elorn ;  
Vu le rapport d'activité 2024 transmis par le Syndicat de bassin de l'Elorn, au titre des compétences transférées Gemapi et animation du Sage ;  
Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau en vigueur ;  
Vu le conseil d'exploitation et la commission environnement en date du 07 novembre 2025 ;  
Vu la conférence des maires du 04 novembre 2025 ;  
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, M. Yves-Marie Gilet, vice-président ;

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Prend acte du rapport annuel 2024 du Syndicat de bassin de l'Elorn pour l'exercice de la compétence Gema et animation du Sage de l'Elorn sur les communes de Bodilis, Commana, Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Locmélar, Loc-Eguiner, Plougourvest, Plounéventer Saint-Sauveur, Saint-Servais et Sizun, membres de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.**
- **Dit que ce rapport est mis à disposition du public au siège de la CCPL.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
le 20 novembre 2025.

La Secrétaire de séance,  
Laurence CLAISSE.

Le Président,  
Henri BILLON.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Publié le 24/11/2025

ID : 029-242900751-20251120-2025\_11\_125-DE

**ELORN**  
SYNDICAT DE BASSIN

# 2024

## EAU & BIODIVERSITÉ DES SOURCES À LA MER



## L'année 2024 du Syndicat de bassin de l'Elorn a été marquante à plus d'un titre

Les travaux nécessaires et complexes de rénovation du barrage du Drennec ont pu être engagés après une longue phase de diagnostic et d'étude en lien avec la DREAL autorité de contrôle de cette installation classée pour l'environnement.

La sécheresse de 2022 avait souligné l'importance majeure pour le territoire de cette retenue pour l'approvisionnement en eau potable de notre territoire mais également pour le soutien de l'étiage de l'Elorn avec l'enjeu de la préservation des milieux aquatiques.

La pérennité de cet ouvrage constitue bien une priorité du Syndicat dans le contexte de dérèglement climatique et d'intensification des phénomènes extrêmes.

2024 a également été l'année du lancement des premières actions visant à structurer le contrat de baie TerraRade co-porté avec Brest métropole et l'EPAGA pour l'amélioration de la qualité des eaux et des milieux de la rade de Brest.

Nous restons mobilisés car ce projet devra trouver en 2025 et sur le long terme une déclinaison opérationnelle par la mobilisation de tous les acteurs concernés avec une nécessaire solidarité entre la terre et la mer.

Le Syndicat a poursuivi cette année ses coopérations en matière de sensibilisation et de préservation de la biodiversité, avec par exemple le suivi post incendie des monts d'Arrée ou l'inauguration du sentier d'interprétation du Mougau.

Les missions récurrentes et essentielles du Syndicat d'accompagnement de nos agriculteurs dans l'implantation et la gestion de bocage ou la mise en œuvre des Mesures agro-environnementales et Climatiques ont été poursuivies, et vous trouverez en particulier dans ce rapport les chiffres clé du bilan des MAEC 2023/2024.

Le Syndicat continue par ailleurs son rôle de vigie, de veille, et de portage d'actions de prévention sur l'ensemble du bassin versant, que ce soit dans le suivi des pollutions de tout type, l'entretien et la préservation des milieux aquatiques ou l'expertise des projets porteurs de pression sur la ressource ou le milieu.

Le suivi des flux de matière en suspension sur l'Elorn et la Mignonne et le travail partenarial engagé en 2024 avec Bretagne plants et ses adhérents illustre la volonté du Syndicat de mettre en œuvre des actions concrètes contre l'érosion de nos sols lors des phénomènes pluvieux avec les conséquences connues sur la qualité des milieux de nos cours d'eau et nos estuaires.

L'année 2025 s'engage avec le 12<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'eau et la révision du SDAGE Loire Bretagne. Il nous faudra dans ce contexte, et au vu des enjeux de dérèglement climatique et de pression anthropique sur le milieu, trouver les moyens de mobiliser toujours plus en impliquant concrètement les acteurs de terrain. Cette mobilisation passe par la connaissance de la disponibilité de la ressource et une prise de conscience sur sa fragilité.

L'engagement d'une vaste étude Hydrologie Milieu Usages Climat dès 2025 sur notre bassin versant s'inscrit dans cette dynamique.

### LE MOT DU DIRECTEUR

**Une année 2024 riche de travail, marquée par le renouvellement d'une équipe au service des élus du territoire.**

**Bonne lecture.**



Laurent PERON  
Président



Philippe RYBSKI  
Directeur

# BILAN FINANCIER

## BUDGET PRINCIPAL

**DEPENSES 1 445 499, 28 €**

21.79%	TRAVAUX BARRAGE DU DRENNEC	314 960.24 €
9.93%	SITE DU DRENNEC	143 536.40 €
9.78%	GESTION ADMINISTRATIVE SBE	141 362.92 €
9.70%	TERRARADE	140 155.14 €
8.25%	VOLET MILIEUX AQUATIQUES et ZONES HUMIDES	119 207.79 €
8.17%	ANIMATION ET COMMUNICATION SAGE	118 070.56 €
6.85%	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	98 996.88 €
4.43%	BREIZH BOCAGE	64 021.38 €
4.25%	CHARGES DE GESTION COURANTE ET AUTRES	61 440.38 €
4.10%	CAPTAGES	59 227.99 €
3.20%	EMPRUNT (capital et intérêts)	46 268.84 €
2.81%	ANIMATION AGRICOLE	40 589.04 €
2.64%	AUTRES PROGRAMMES (GRTGAZ, invasives, ENS)	38 154.12 €
2.14%	NATURA 2000	30 878.81 €
1.98%	QUALITE DE L'EAU	28 628.79 €

**RECETTES 1 646 163, 80 €**

54,67%	PARTICIPATIONS STATUTAIRES MEMBRES	900 000 €
10,98%	SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	180 815.50 €
7,13%	SUBVENTION EUROPE	117 408.24 €
6,82%	FINANCEMENTS TIERS (BM, Eau du Ponant,...)	112 229.71 €
5,25%	SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE	86 389.38 €
4,23%	PARTICIPATIONS TRAVAUX GEMAPI	69 712.50 €
4,17%	SUBVENTION ETAT	68 619.94 €
3,14%	PRODUITS DE GESTION COURANTE ET AUTRES	51 763.46 €
2,57%	SUBVENTION CD	29 42 371.77€
1,02%	PARTICIPATION STATUTAIRE CONSEIL RÉGIONAL	16 853 €



## BUDGET ANNEXE - UNITE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE

**DEPENSES 27 637, 88 €**

49,16%	CHARGES DE PERSONNEL	13 585,78€
37,58%	CHARGES DE GESTION COURANTE	10 387,14€
13,26%	IMMOBILISATIONS	3 664,96€

**RECETTES 81 886, 61 €**

97,6%	VENTE D'ÉLECTRICITÉ (microcentrale)	80 049,40 €
2,24%	VENTE D'ÉLECTRICITÉ (panneaux photovoltaïques)	1 837,21€



Nathalie HALL  
Responsable administrative et financière

## EN BREF !

Le Syndicat est la structure porteuse du SAGE [Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux].

La phase d'élaboration du SAGE a débuté en 2004 et il a été approuvé le 10 juin 2010.

### LE SAGE A DÉFINI 3 ENJEUX :

- 1 La qualité des eaux et la satisfaction des usages qui en sont tributaires.
- 2 La qualité des milieux et l'aménagement du territoire.
- 3 La disponibilité de la ressource et les inondations.

EN 2024 « LE SAGE » C'EST :

- 4 réunions de la CLE
- 3 dossiers d'autorisation
- 17 dossiers de déclaration
- 1 comité de pilotage sur le profil de vulnérabilité conchylicole (PVC) estuaire de l'Elorn



Valérie YEUC'H  
Chargée de mission SAGE Elorn  
et animatrice de la CLE

## LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

### EN CHARGE DE LA BONNE APPLICATION DU SAGE

La CLE, véritable parlement de l'eau à l'échelle du bassin versant, est composée de 36 membres répartis dans 3 collèges (élus, usagers et Etat).



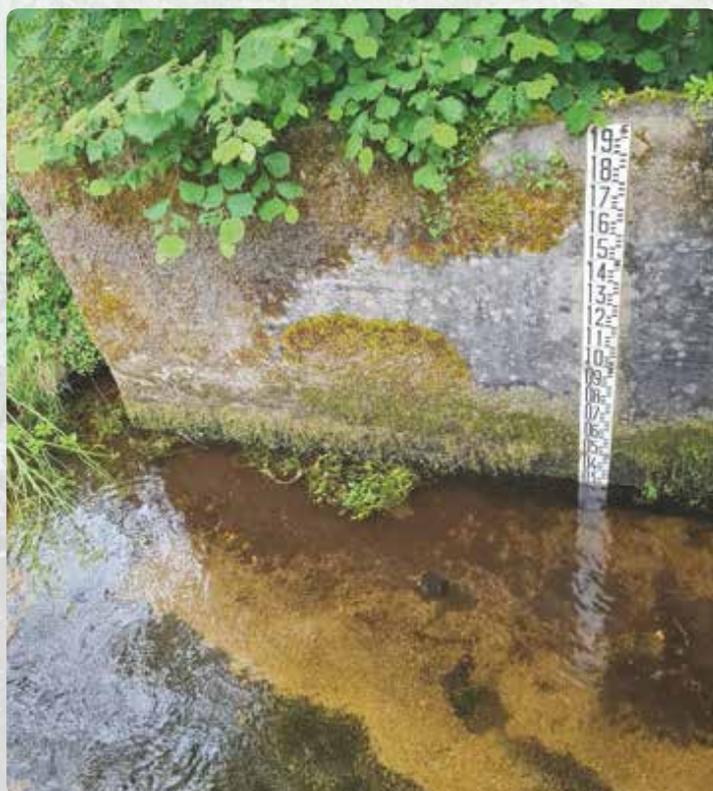
### EN 2024, LA CLE S'EST RÉUNIE 4 FOIS POUR

- **Donner des avis** sur des dossiers d'autorisation ou de déclaration Loi sur l'Eau.
- **S'acculturer** sur la gestion des eaux pluviales avec l'exemple de Brest métropole.
- **Échanger** sur l'avancement des démarches PVC.
- **Engager** une étude Hydrologie-Milieu Usages-Climat (HMUC).

## ZOOM SUR L'ÉTUDE HMUC

Cette étude s'inscrit dans le contexte du dérèglement climatique (cf. sécheresse 2022) et du Plan Eau du gouvernement dans l'objectif d'une **diminution de 10% des prélèvements d'eau à horizon 2030**. Les membres de la CLE ont acté le lancement d'une première phase visant à déterminer la ressource disponible et son adéquation avec les usages actuels et futurs.

Une formation à destination des élus et membres de la CLE sur le thème « *Eau et changement climatique : des actions concrètes sur mon territoire* » s'est tenue le 18 octobre 2024 à Landivisiau.



# GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (GEMA)

## 1 NOS ACTIONS EN FAVEUR DES COURS D'EAU

Dans le cadre de la compétence GEMA qui lui est déléguée par les Communautés d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD) et des communes du Pays de Landivisiau (CCPL), le Syndicat réalise, par le biais de prestataires, des travaux visant à :

- **maintenir les cours d'eau en bon état écologique**
- **restaurer leur continuité écologique et leur morphologie**
- **préserver leurs fonctionnalités et leur biodiversité.**

Le Syndicat se charge de la programmation, la coordination, la mise en œuvre et le suivi technico-financier sur l'ensemble de ces travaux, en lien avec les AAPPMA (Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) de l'Elorn et de Daoulas.

De plus, le Syndicat accompagne les collectivités : mise à jour de l'inventaire des cours d'eau, accompagnement des travaux qui peuvent avoir un impact sur les cours d'eau, réglementation,...

### EN 2024

- **29,7 km de cours d'eau entretenus** (gestion de la végétation rivulaire).
- **268 m de berges restaurées** par des techniques végétales.
- **6 petits obstacles** à la continuité écologique aménagés.
- **1 étude** « grande continuité » commencée sur l'Elorn à Kerigeant (La Roche-Maurice).



### TRAVAUX EXCEPTIONNELS EN 2024 :

Suite à la tempête Ciaran de novembre 2023 : 37 très gros embâcles ont été retirés des cours d'eau (arbres, branches et débris risquant de dégrader les cours d'eau et/ou présentant un danger pour des ouvrages, biens ou personnes).



## 2 NOS ACTIONS POUR PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES

### EN 2024

- **1 organisation du concours** agricole des pratiques agro-écologiques.
- **2 journées de sensibilisation** grand public.
- **1 animation sur l'Aire Terrestre Educative** au collège de Sizun.
- **5 actualisations** d'inventaire zones humides.
- **27 accompagnements** de maîtres d'ouvrage publics ou privés.

### ZOOM SUR LE SUIVI POP AMPHIBIEN



Depuis 2022, le Syndicat participe au suivi des populations d'amphibien piloté au niveau régional par Bretagne Vivante.

**Objectif** : améliorer les connaissances sur les amphibiens sur notre territoire et évaluer à terme l'évolution des populations.

En 2024, 4 sites ont été prospectés, parfois en présence des propriétaires afin de les former à l'identification des espèces :

- **2 localisés en périmètre Natura 2000**, sur une tourbière à La Martyre et sur la Minoterie de La Roche-Maurice.
- **1 site à l'écopôle** de Daoulas.
- **1 site sur des prairies** à Saint-Urbain.



Gwenola LE MEN  
Technicienne de rivière et suivi de la qualité de l'eau



Nolwenn LE GAC-TOBIE  
Animatrice agricole et zones humides

## EN BREF !

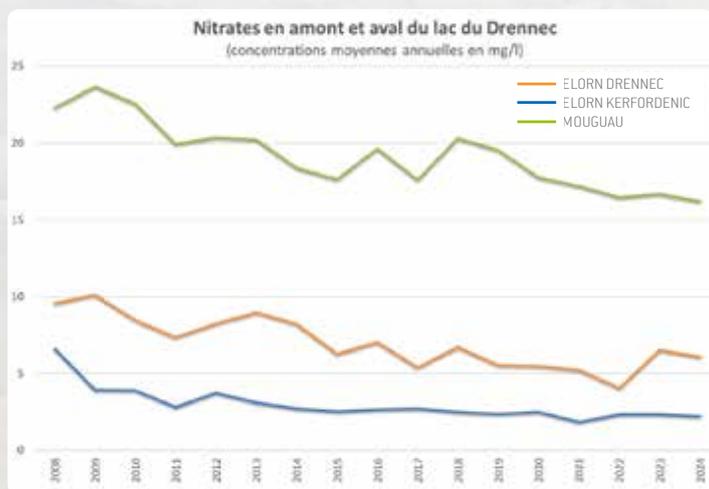
Le Syndicat mène des actions afin de préserver la qualité des cours d'eau de son territoire, du lac du Drennec et de la rade de Brest.

Le protocole de suivi, "A la recherche de l'origine des pollutions diffuses et des contaminations bactériologiques", sera réévalué en 2025. Cela permettra d'avoir une homogénéité des données à l'échelle du bassin versant de la rade de Brest et d'intégrer la recherche d'autres polluants (pesticides,...).

## PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE

### LAC DU DRENNEC

La qualité de l'eau en amont (Elorn et Mougau) et en aval du lac du Drennec, déjà bonne, se maintient en 2024 et tend même à s'améliorer.



## POLLUTIONS ACCIDENTELLES

Le Syndicat est intervenu en 2024 sur plusieurs pollutions de cours d'eau (hydrocarbures, lisier, etc.) qui les ont, heureusement, peu impactés.



## 3 ACTIONS PHARES EN 2024 POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU

- 1 Évaluation de l'impact des serres sur la qualité du ruisseau du Roual.
- 2 Évaluation de l'érosion des sols lors d'épisodes pluvieux sur la Rivière de Daoulas.
- 3 Recherche des contaminations bactériologiques des estuaires de la rade de Brest.

### 1 L'IMPACT DE L'ACTIVITÉ DES SERRES SUR LE RUISSEAU DU ROUAL

#### CONSTAT

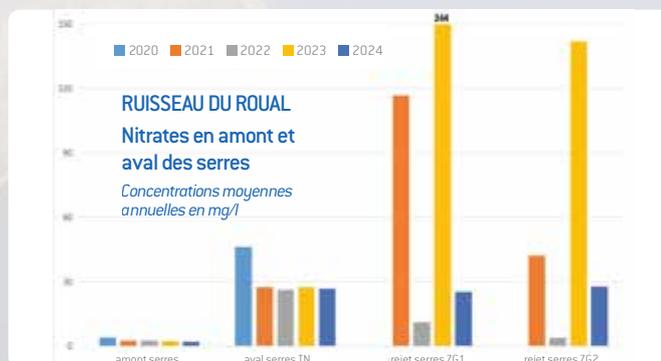
Depuis 2020, face à l'eutrophisation de l'étang du Roual sur l'aval du ruisseau, le Syndicat cherche à limiter les pollutions diffuses sur ce bassin versant. La principale origine a été identifiée au niveau de serres aux sources du ruisseau : concentrations élevées d'azote et de phosphore en aval des serres.

#### COLLABORATION DU SYNDICAT AVEC

Les serristes et leur groupement, les communes de Dirinon et de Loperhet et les services de l'Etat.

#### ACTIONS 2024

En plus du suivi des rejets des serres, cette problématique a fait l'objet d'une première phase d'étude (stage de Master 1) qui a permis de comprendre le fonctionnement des serres et leurs impacts environnementaux potentiels.



## 2 L'ÉROSION DES SOLS SUR LA RIVIÈRE DE DAOULAS

### CONSTAT

1 000 tonnes / mois = C'est la quantité de sédiments transportée dans la Mignonne en périodes pluvieuses.

### COLLABORATION DU SYNDICAT AVEC

Le CEREMA, pour la quantification et la variabilité des transferts de sédiments depuis 2020.



### ACTIONS 2024

Le Syndicat a organisé une rencontre entre les élus du territoire, particulièrement sensibles à cette problématique, et la profession agricole afin d'engager des solutions préventives pour limiter l'érosion des sols.

Ces travaux sont menés parallèlement aux travaux de restauration du bocage sur le territoire.

## 3 LES CONTAMINATIONS BACTÉRIOLOGIQUES DE LA RADE DE BREST

### CONSTAT

le Syndicat recherche l'origine des contaminations bactériologiques des cours d'eau de la rade de Brest, dans le cadre de l'élaboration ou du suivi des profils de vulnérabilité des zones conchylicoles de son territoire et de l'arrêt de l'Anse de Penfoul.

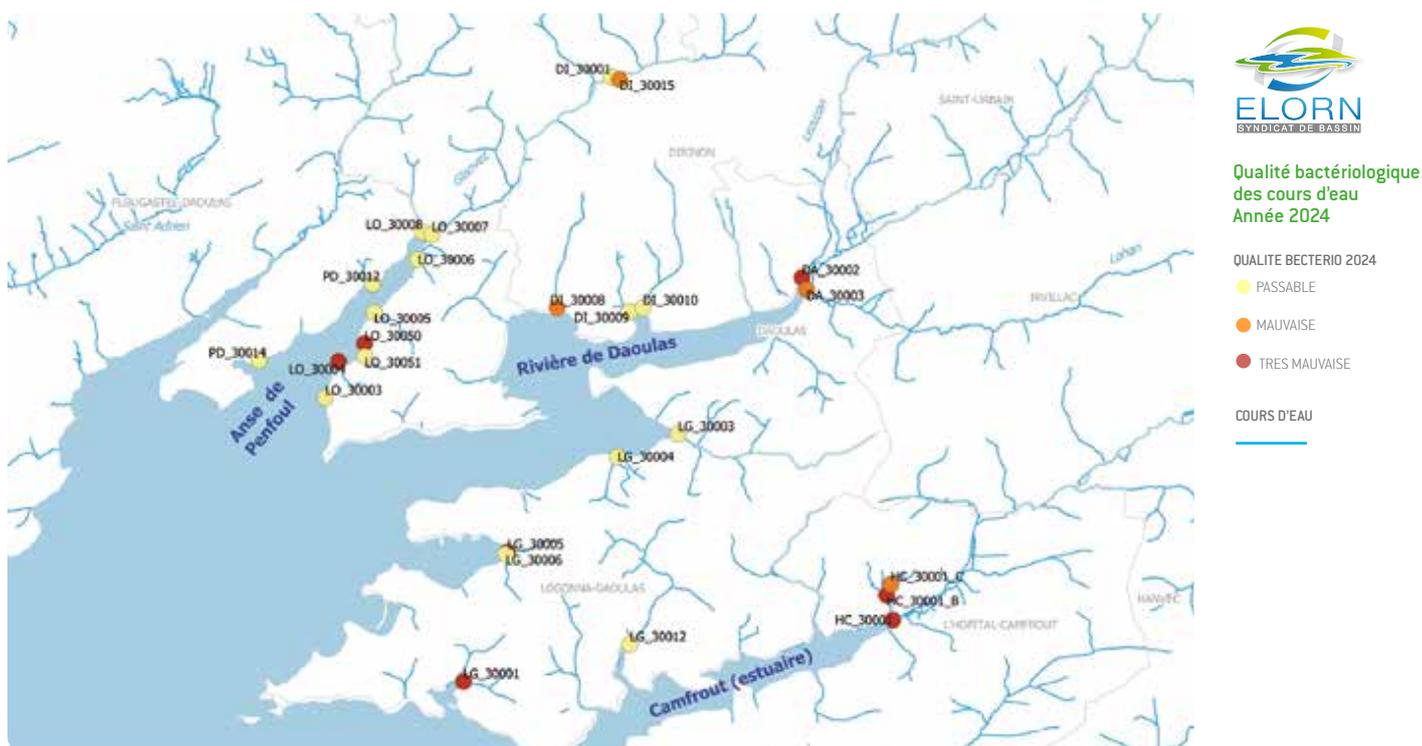


### COLLABORATION DU SYNDICAT AVEC

Brest métropole et la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas.

### ACTIONS 2024

Le suivi mené en 2024 a permis d'identifier des points noirs sur plusieurs communes : L'Hôpital-Camfrout, Loperhet, Logonna-Daoulas, Dirinon, etc. et d'engager des actions correctives.



Gwenola LE MEN  
Technicienne de rivière et suivi de la qualité de l'eau



Valérie YEUC'H  
Chargée de mission SAGE Elorn  
et animatrice de la CLE

# BARRAGE & SITE DU DRENNEC

LE BARRAGE DU DRENNEC A ÉTÉ CONSTRUIT EN 1982 POUR SOUTENIR LE DÉBIT D'ÉTIAGE DE L'ELORN ET GARANTIR LA RESSOURCE EN EAU POUR UN BASSIN DE VIE DE 300 000 HABITANTS.

## DES TRAVAUX EXCEPTIONNELS DE RÉNOVATION EN 2024-2025

Suite à la phase de diagnostic et d'études, les travaux de rénovation du barrage sont entrés en 2024 en phase opérationnelle.

### CETTE OPÉRATION CONCERNE

- 1 La réhabilitation du système de vannage qui permet de vidanger la retenue et d'offrir une capacité supérieure d'évacuation en cas de crues exceptionnelles.
- 2 La rénovation complète de la commande de l'ouvrage qui datait de 1982, date de construction du barrage.
- 3 Le remplacement du système de supervision du fonctionnement et des alarmes.

### EN BREF !

- **1 100 000 €**  
montant total des travaux de rénovation

- **116 000 €**  
subvention exceptionnelle fonds verts de l'Etat

#### Modernisation du système de vidange et de la commande du Barrage du Drennec

Maitre d'ouvrage :	Syndicat de Bassin de l'Elorn Ecopôle - Guern en piquet 29460 OMOULAS	Entreprise Titulaire lot 1 - Vantellerie :	John Cockerill Service France Nord 28 Rue de l'Inde Galopine Parc Industriel des Repétyck 98790 Grande Synthe	
Maitre d'œuvre :		Entreprise Titulaire lot 2 - Electricité :	Jacques Bernard Electricité 21271 Rue Avel 29800 Plouézenn	
Début des travaux :	Octobre 2024			
Fin des travaux :	Février 2025			
Montant des travaux :	624 112,54 Euros HT			
Coordonnateur SPS :				

Syndicat de Bassin de l'Elorn  
Ecopôle - Guern en piquet - 29460 OMOULAS  
Tél. 02 98 26 93 01 - accueil@syndicat-elorn.fr  
www.syndicat-elorn.fr



## CALENDRIER DES TRAVAUX

### OCTOBRE 2024

Mise en place d'un batardeau sur la prise d'eau de vidange par des plongeurs afin d'engager le démontage successif des deux vannes.



### JUSQU'À FIN DÉCEMBRE 2024



Manipulation sur ensemble vannes de vidange

La retenue est maintenue à un niveau bas, identique à celui d'après la sécheresse de l'été 2022. Le débordement de l'ouvrage par l'évacuateur de crue aurait en effet contraint à l'enlèvement du batardeau et à l'arrêt du chantier, pour un report après l'été 2025 et des coûts supplémentaires.

### 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2025

Achèvement des travaux de rénovation de cet ouvrage stratégique.

### JUIN 2025

Visite du barrage du Drennec dans le cadre de la Semaine de l'Elorn.



**Eric PRIGENT**  
Responsable du barrage  
et du site du Drennec



**Tom POULAIN**  
Entretien du site du Drennec



**Patrick RIOUAL**  
Assistant au responsable

# CAPTAGES D'EAU POTABLE

## EN BREF !

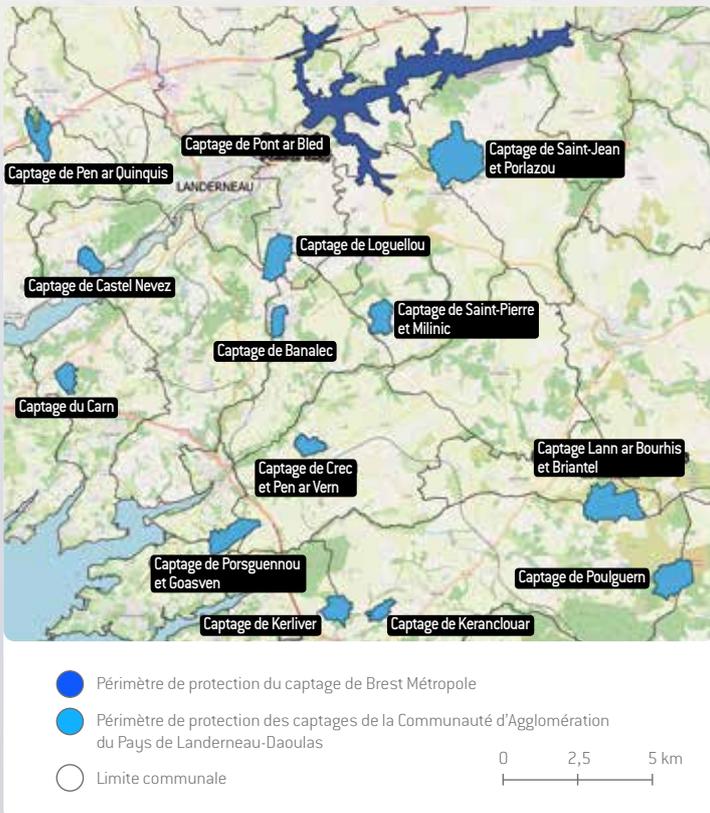
- **LE SYNDICAT EST MANDATÉ PAR** Brest Métropole (BM) et Eau du Ponant (EDP), en lien avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD).
- **IL ASSURE** l'animation de 15 captages (14 CAPLD, 1 BM).
- **IL INTERVIENT** auprès des différents acteurs (collectivités, exploitants agricoles, particuliers, etc.)
- **SES MISSIONS :**

**Principales :** assistance à la gestion des périmètres de protection rapprochée des captages (animation des comités de suivi, aide à la maîtrise foncière...).

**Secondaires :** animation agricole pour réduire l'usage des produits phytosanitaires..

**Volumes moyens produits par les captages en 2024 :**

- **CAPLD : 800 000 m<sup>3</sup>**
- **BM (Pont Ar Bled) : 10 000 000 m<sup>3</sup>**



**Klervi LE FLOCH**  
Chargée de mission périmètres de protection de captages et agricole

## NOS ACTIONS EN 2024

### CAPTAGES SOUTERRAINS DE LA CAPLD

- **Depuis 2022**, mise en place d'aménagements bocagers sur 4 périmètres de protection de captage.

**Sites :** Saint-Jean et Porlazou, Saint-Pierre et Milinic, Crec et Pen ar Vern, Porsguennou et Goasven.



- **Animations et plantations** réalisées avec les scolaires sur le captage de Crec et Pen ar Vern.



- **Lancement d'une étude** hydrogéologique avec réalisation de prélèvements.

**Sites :** captage de Saint-Pierre et Milinic.

### CAPTAGE SUPERFICIEL DE BM

**Sites :** Pont ar Bled.

- 5<sup>ème</sup> comité de suivi réalisé en février 2024.
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de la minoterie comme mesure compensatoire à la construction de l'usine d'eau potable de Pont ar Bled.

### ANIMATION GÉNÉRALE AGRICOLE SUR LES PÉRIMÈTRES DE CAPTAGES

- **OPTIMAIS 2024 :** Aide au désherbage mécanique (10 agriculteurs suivis).

Partenariat : la Maison de l'Agriculture Biologique 29.



- **Conseil agricole individuel :** 2 agriculteurs accompagnés pour la réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Partenariat : la Chambre d'Agriculture de Bretagne.

## EN BREF !

Les agents du Syndicat rencontrent, répondent aux sollicitations et accompagnent les agriculteurs sur leurs exploitations afin d'encourager des pratiques plus vertueuses. Chaque année, près de 80 exploitants agricoles sont amenés à travailler avec le Syndicat.



Nolwenn LE GAC-TOBIE  
Animatrice agricole et zones humides

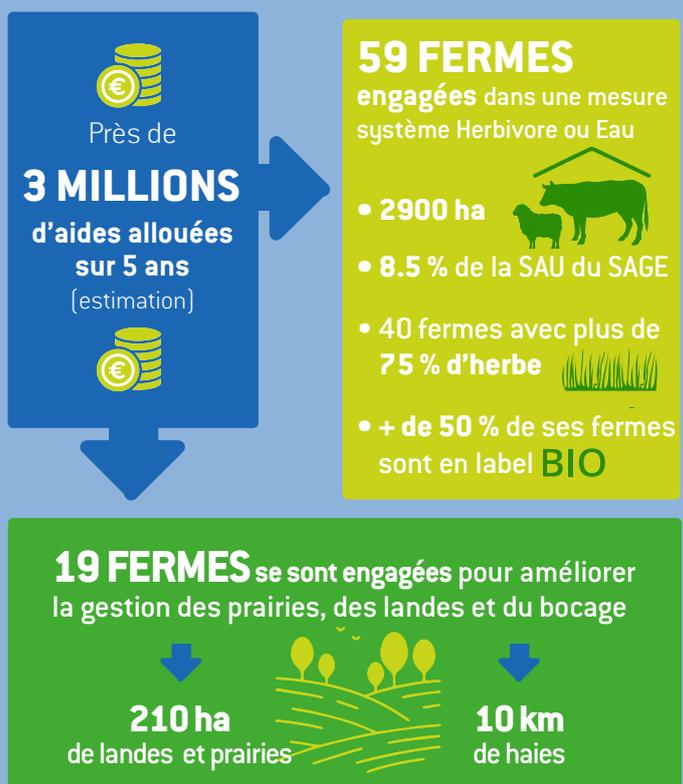
## LE SYNDICAT PORTE DES ACTIONS PRÉVENTIVES EN RÉPONSE À 4 ENJEUX MAJEURS :

- 1 L'eutrophisation des milieux.
- 2 Les contaminations bactériologiques.
- 3 La pollution par les pesticides.
- 4 L'érosion des sols.

## BILAN DES CAMPAGNES 2023 ET 2024 DES MESURES AGRO ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn et l'EPAGA ont été désignés co-porteurs du Projet Agro-Environnemental et Climatique AULNE-ELORN (PAEC), avec pour mission l'animation des MAEC auprès des exploitants du territoire. En Bretagne, c'est le territoire PAEC Aulne-Elorn qui concentre le plus d'engagements.

### ZOOM SUR LE TERRITOIRE DU SAGE ELORN



## BILAN ACTION LIMITATION DES PESTICIDES (PÉRIMÈTRES DE CAPTAGE INCLUS)



**15 exploitations accompagnées** par le Syndicat pour le désherbage mécanique = **environ 100 ha** de cultures de maïs

## RÉSEAU DE SUIVI SANITAIRE DE LA CULTURE LIN

Depuis 2021, la filière lin textile se met progressivement en place sur le bassin versant de l'Elorn. Cette culture nécessite peu d'apport en azote mais est très sensible aux maladies. Dans le but de limiter les traitements phytosanitaires, le Syndicat finance un réseau de suivi.

### OBJECTIF

Acquérir des compétences locales en matière de traitements et de fertilisation de la culture lin textile.

### RÉSEAU

Animé par la CRAB et composé des structures de bassins versants du nord Finistère et des opérateurs locaux : Bretagne Lin et Teillage de Bretagne.

### ACTION

Sur le territoire de l'Elorn, 2 parcelles conduites en Agriculture Biologique ont été suivies.



## EN BREF !

Le Syndicat intervient auprès de différents acteurs et anime des projets adaptés :

- **Agriculteurs** : projet de plantations et suivi, accompagnement sur la taille de formation, les bonnes pratiques et la gestion durable du bocage.

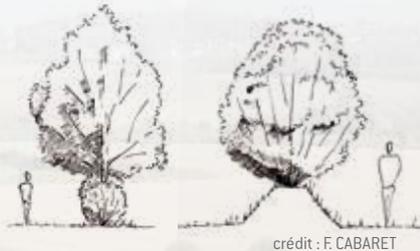
- **Collectivités, communes, élus** : protection du bocage (PLUI), mise en place de gestion durable du bocage à l'échelle communale.

## NOS ACTIONS EN 2024

- **3447 arbres plantés** pendant l'hiver 2024/2025 et 31 essences différentes selon :
  - La « station » de la future haie (situation humide ou sèche, mise en place d'un talus ou non).
  - Les besoins des exploitants (valorisation du bois, brise-vent, typologie de la haie).
- **1,1 km de regarnissage** de haies existantes.

Le regarnissage correspond à une préparation du sol de la haie entre les arbres encore présents sur le linéaire puis à la plantation.

- **6,3 km de projets réalisés** sur **7 exploitations** volontaires.



## ETUDE DU SUIVI DES PLANTATIONS ENTRE 2016-2022

Pendant 2 mois, un stagiaire en Master "Stratégie de développement durable et périurbain", a arpenté le territoire pour étudier le taux de reprise des plantations effectuées entre 2016-2022.

### CONSTAT

Grande disparité de reprise (pousse effective des végétaux) entre les linéaires réalisés sur le territoire.

### CAUSES

Analyse des divers éléments (gibier, situation de la haie, essences et qualité des plants,...).

### CONCLUSION

Ces données seront utilisées en 2025 pour regarnir les linéaires implantés entre 2020 et 2023 présentant moins de 70% de reprise de végétation. Elles serviront aussi pour améliorer les principes de plantations pour les prochains projets, tels que le choix des essences, la protection des plants et le paillage.

## ANIMATIONS

### AUPRÈS DES DIFFÉRENTS ACTEURS



- 1 **JOURNÉE DE FORMATION** : « Comment entretenir durablement la haie en toute sécurité ? » et « La biodiversité dans la haie ». Pour les agriculteurs engagés en MAEC. Partenaires : CFA de Kerliver (Hanvec) et de Bretagne Vivante.
- 2 **JOURNÉE DE PLANTATION** : de 3 haies soit 200 arbres implantés au Tréhou + Présentation de l'exploitation maraîchère et sensibilisation à la haie. Pour les étudiants du BPREA Maraîchage biologique de Kerliver.



François CABARET  
Chargé de mission Bocage

## EN BREF !

Depuis 2011, le Syndicat est la structure animatrice du site Natura 2000 « Rivière Elorn ». Ce site, s'étendant des sources de l'Elorn jusqu'à son estuaire, abrite des habitats et des espèces rares et menacées à l'échelle européenne.



Stéphanie ISOARD  
Chargée de mission Natura 2000, biodiversité  
et pollution plastique

NATURA 2000 « RIVIÈRE ELORN » C'EST :

• **2 300 hectares**

• **21 communes**

• **32 habitats et espèces d'intérêt communautaire** ayant justifié la création du site (Loutre d'Europe, Saumon atlantique...)

## ACTIONS DE GESTION

Sur la commune de Ploudiry, un contrat Natura 2000 de restauration de landes et tourbières a été déposé pour une zone de 5 hectares et un montant de 25 000 €.

Si le projet est retenu, il pourra être mis en place en 2025.



## COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

8 actions de sensibilisation ont été menées par le biais de stands grand public, de présentations en salle ou encore d'animations sur le terrain : Journée de la biodiversité, Fête de la Nature, Journée des élus, Aire terrestre éducative...

## VEILLE ENVIRONNEMENTALE

En 2024, 39 porteurs de projets ont été accompagnés dans le cadre des évaluations d'incidences Natura 2000.

## SUIVIS SCIENTIFIQUES

7 espèces ou habitats naturels ont fait l'objet d'un suivi en 2024, parmi elles, la Loutre d'Europe qui a fait le show cette année devant notre piège-photo.



VOIR LES VIDÉOS  
EN FLASHANT LE QR CODE



# PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

## ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Depuis 2013, le Syndicat de bassin de l'Elorn est gestionnaire de 300 hectares de landes et tourbières pour le compte du Conseil départemental du Finistère.

### TOURBIÈRE DU MOUGAU

Le Syndicat a participé à l'élaboration des panneaux d'interprétation du sentier de la tourbière du Mougau, inauguré en septembre 2024.



### SUIVI POST INCENDIE DU TUCHENN KADOR

Suite à l'incendie de 2022, des suivis botaniques sont réalisés annuellement, en lien avec le Conservatoire botanique national de Brest, pour accompagner la remise en pâturage des parcelles du Tuchenn Kador.



## PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Depuis 2013, le Syndicat et ses prestataires œuvrent avec les communes de son territoire pour limiter l'expansion des plantes exotiques envahissantes et les gérer à l'échelle communale : identification, inventaire, élaboration et mise en œuvre de plans de gestion communaux pour la préservation de la biodiversité..

### COMME PAR EXEMPLE POUR :



L'arbre à papillon  
(*Buddleia davidii*)

La renouée du Japon  
(*Reynoutria japonica*)



L'herbe de la Pampa  
(*Cortaderia Selloana*)

## POLLUTION PLASTIQUE



Dans la continuité du programme « Preventing Plastic Pollution », le Syndicat maintient sa mobilisation auprès des scolaires, des associations et du grand public sur la thématique de la lutte contre la pollution plastique.

En 2024, le Syndicat a notamment travaillé avec l'Aire Marine Educative de l'école primaire de Logonna-Daoulas et assisté les élèves dans l'organisation d'un grand ramassage qui a rassemblé une centaine de volontaires.

Prenez part à nos actions sur [www.ramassage-elorn.fr](http://www.ramassage-elorn.fr)

### EN 2024

- 5 derniers plans de gestion communaux élaborés
- 2 plans de gestion mis en œuvre
- 26 communes suivies

## LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ANIMALES

- 637 ragondins
  - 35 rats musqués
- ont été capturés en 2024



Stéfanie ISOARD  
Chargée de mission Natura 2000, biodiversité  
et pollution plastique



Gwenola LE MEN  
Technicienne de rivière et suivi de la qualité de l'eau

## EN BREF !

Terrarade est un contrat territorial ayant pour objectif de construire un avenir durable de la rade de Brest. Ce projet est co-piloté par Brest métropole, le Syndicat et l'EPAGA pour la réalisation d'un programme opérationnel à l'échelle de la rade et de l'ensemble de son bassin versant (Elorn, Aulne...).

Ce programme ambitieux, financé en partie par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne et l'Etat, s'appuie sur un comité scientifique pluridisciplinaire permettant notamment de décrypter et partager les résultats et données de travaux de recherche riches et nombreux.



**Chiffres clés**

**1** rade de **181 km<sup>2</sup>**

**128 communes**  
360 000 habitants

**Gouvernance**

**3** structures porteuses

- 1 comité de pilotage
- 1 comité scientifique

**1** bassin versant de **2 650 km<sup>2</sup>**

**Des usages multiples**



**État des lieux**

- 1 diagnostic environnemental
- 1 diagnostic socio-écon (en cours)
- 1 plan d'action (en cours)

+50 acteurs impliqués

## BILAN DU PROJET TERRARADE

La rade de Brest est un territoire porteur d'une biodiversité exceptionnelle et support de productions humaines de haute qualité, dont il faut prendre soin!

TerraRade préfigure un contrat de baie multipartenarial, dépassant les classiques divisions administratives, pour l'engagement d'actions concrètes à l'échelle de son bassin versant.

L'objectif sur le long terme étant une reconquête de la qualité des eaux et des milieux de la rade.



### 4 ENJEUX

La durabilité des usages de la terre à la mer (conchyliculture, pêche, baignade, nautisme, tourisme, agriculture, industrie, activités militaires, activités économiques, etc.).

La richesse de la biodiversité (espèces et habitats emblématiques).

La qualité des eaux de la source à la mer (qualité microbiologique et physico-chimique).

L'affirmation de la communauté Terre-Mer.

### 4 DÉFIS À RELEVER

Adapter l'aménagement du territoire, les installations et les pratiques afin de réduire les transferts de matières affectant le fonctionnement des écosystèmes et leurs usages.

Restaurer et préserver la biodiversité et les ressources marines qui en dépendent.

Mettre en œuvre à l'échelle du périmètre hydrographique de la rade, une gouvernance locale pertinente, renforçant la communauté Terre-Mer.

Approfondir et partager la connaissance sur le fonctionnement du socio-écosystème rade/bassins versant et ses évolutions.

### 2022 - 2024

Phase de diagnostic, de structuration, d'ateliers de concertation, de travaux en commissions thématiques

### 2024

Phase de lancement opérationnel :

- 1 Actions de sensibilisation dont la participation à la première édition de l'opération « Rade propre » (campagne de ramassage de déchets sous-marins, coordonnée par la Marine nationale), etc...
- 2 Caractérisation des rejets issus des sites de cultures sous serres (un stagiaire de Master impliqué en 2024).
- 3 Actions concernant l'identification des mouillages sur habitats sensibles en rade de Brest (un stagiaire de Master impliqué en 2024, basé au sein de Brest métropole).
- 4 Travaux préparatoires à l'installation d'une aire de carénage
- 5 Action de réintroduction de l'huître plate (Scannez le QR CODE pour en savoir plus sur REHPAR).



Romain LE MOAL  
Coordinateur et animateur de TerraRade

# ÉVÉNEMENTS 2024

## EN 2024

Le Syndicat mène des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public pour la préservation de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et naturels et de la biodiversité.

- **1600 élèves** ont bénéficié des animations proposées par le Syndicat

- **Plusieurs milliers de personnes** ont été sensibilisées à la préservation des milieux et de la qualité de l'eau, ainsi qu'à la relation bassin versant - cours d'eau - mer [lien terre-mer].

## ZOOM SUR LE PROJET TERRARADE

Lors des Fêtes maritimes de Brest 2024, le Syndicat a animé un stand autour de TerraRade et ses enjeux du projet de reconquête de la qualité des eaux de la rade de Brest.

Fort de ce succès auprès du grand public et des élus mobilisés, cette animation a été reproduite lors du Village Climat Déclic aux Capucins en novembre.



## DES ANIMATIONS SCOLAIRES PROPOSÉES



- **Tout au long de l'année** sur les milieux aquatiques de rivière, les milieux estuariens et marins, avec la Maison de la rivière et le Centre de Moulin mer.
- **Lors de la Semaine de l'Elorn** fin septembre sur la thématique de "L'eau, un milieu vivant à préserver".
- Et aussi lors des Journées mondiales de l'eau et de la Fête de la science.

## DES ANIMATIONS GRAND PUBLIC ORGANISÉES AU FIL DE L'EAU

- **La Fête de la nature** en mai.
- **Les Journées mondiales de l'eau** en mars.
- **La Journée Vert Demain** en avril.
- **La Fête de la science** en octobre.



## AGENDA 2025

- **JUIN** : Fête de l'Elorn au barrage du Drennec.
- **SEPTEMBRE** : Semaine de l'Elorn scolaire.

## MEMBRES DU SYNDICAT DE BASSIN DE L'ELORN

Région Bretagne, Brest métropole, Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas, Communauté de communes du Pays de Landivisiau.

### PARTENAIRES FINANCIERS



financé avec le concours  
du Ministère de l'agriculture  
et de la souveraineté alimentaire



### PARTENAIRES TECHNIQUES



Eau  
& Biodiversité,  
des sources  
à la mer

Ecopôle - Guern ar Piquet - 29460 DAOULAS - Tél. 02 98 25 93 51

[www.bassin-elorn.fr](http://www.bassin-elorn.fr)

bassinelorn